



Les vœux du Maire

Discours de Denis Juin, maire de Fanjeaux, le dimanche 10 janvier 2016.

«Nous avons commencé l'année 2015 d'une bien triste manière avec les attentats du 6 janvier contre Charlie Hebdo et nous l'avons terminée de façon tout aussi terrible. Pour nous tous, peuple de France, pour qui la guerre et les atrocités ne sont que des images venues de pays lointains, que nous regardons avec compassion certes, mais sans penser que cela puisse nous arriver un jour. Des fous furieux, prêts à nous attaquer à n'importe quel moment, n'importe où, quelle que soit notre origine, notre identité. Nous pensions que cela n'existait plus que dans les livres d'histoire, que nous étions à l'abri de telles atrocités, que notre démocratie républicaine nous protégeait de cette barbarie. Et c'est justement notre modèle de vie à la « française » qui en a été la cible. Ces fanatiques ne laissent aucune place aux personnes ne faisant pas partie de leur idéologie meurtrière prenant comme faux prétexte la religion. Pour preuve, personne n'est épargné, musulmans, chrétiens, bouddhistes, athées et autres, nous sommes tous leur cible privilégiée. Etre patriote, ce n'est pas être nationaliste, aimer son drapeau tricolore, ce n'est pas être nationaliste, bien au contraire, c'est aimer son pays pour ce qu'il est, pour ce qu'il représente à travers le monde et en Europe.

L'extrémisme, quel qu'il soit, se nourrit de toutes les divisions et fragilise par la même la cohésion et l'union de tout un peuple, pour peu que quelques-uns répondent aux hurlements des loups.

Il n'y a pas de meilleur rempart contre la barbarie que celui que nous avons entre nos mains : une démocratie où la laïcité permet à chacun de vivre ses croyances ou ses non croyances, tout en respectant les droits et les devoirs de chacun.

Avant de développer plus avant, je souhaite évoquer notre nouvelle région, unissant le Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées. Suite aux élections régionales de décembre, Carole Delga est élue présidente de cette grande Région. L'Aude par sa situation géographique, entre Toulouse et Montpellier, aura un rôle important à jouer. Espérons que les deux grandes métropoles ne fassent pas passer en second plan le développement de nos territoires ruraux, essentiel à notre équilibre démographique.

Les élections départementales du mois de mars ont modifié la représentativité de nos élus. Je profite de ce moment qui m'est donné pour féliciter Marie-Christine Bourrel et

André Viola, élus représentants de notre nouveau canton «De la Piège au Razès».

2015 : Les points concernant notre vie locale

Dès le mois de janvier 2015, nous lançons une consultation afin de désigner le maître d'œuvre qui aurait en charge le projet de [restauration intérieure de l'église](#), le Conseil municipal a retenu le Cabinet Serra.

Autre dossier très important, la [rénovation du Centre bourg](#). J'avais évoqué l'année passée mon espoir de voir le Département de l'Aude et l'Etat venir nous aider dans la réalisation de ce projet. J'étais plus sceptique quant à la participation de la Région Languedoc Roussillon. Et bien, c'est chose faite car l'Etat, la Région et le Département seront tous trois à nos côtés pour nous aider à la réalisation de cet important projet, avec un financement à hauteur de 80% de l'investissement projeté. Je remercie André Viola, président du Conseil départemental, pour la subvention de 87.700 €, Hélène Giral représentant la Région pour la subvention de 73.000 € et l'Etat représenté par M. le Préfet de l'Aude pour son aide d'un montant de 73.000 €. Les 58.600 €, correspondant aux 20% restants, seront à la charge de la commune. Le montant total des travaux est estimé à 292.300 €.

Les premières familles du [lotissement «Pomme-Rose»](#), créé par Habitat audois sont installées, les autres vont suivre très vite. C'est une première pour notre collectivité qui a osé le pari de voir évoluer sa démographie tout en maîtrisant son développement urbain.

[Les travaux de réhabilitation de la résidence Aulard](#) touchent à leur fin. L'isolation et les peintures réalisées par



**Denis JUIN, maire de Fanjeaux
et le Conseil Municipal**

**Vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année
2016**

l'entreprise Thierry Aversenc, la toiture par l'entreprise Guy Bourrel et les menuiseries par l'entreprise Gérard Rumeau, sont terminées. Restent la rénovation des façades qui sera réalisée d'ici quelques semaines.

L'entreprise Robert était chargée de l'[éclairage à led](#) de la Route de Mirepoix, pour un montant de 23.820 €, travaux subventionnés par le SYADEN (Syndicat audois des énergies) à hauteur de 14.292 €.

7.900€ ont été attribués à la [mise en sécurité de la sacristie](#).

Après avoir remis en état quelques chemins ruraux, nous avons réalisé des [travaux de voirie](#) dans le village pour un montant de 31.460 €.

Le vieux véhicule diesel affecté au service technique a été remplacé par un [utilitaire essence](#), moins polluant et mieux adapté à l'utilisation qui en est faite.

Le Conseil municipal a délibéré favorablement par voie de préemption, à l'[achat de la maison «Lacassagne»](#), jouxtant l'OTI (Office de tourisme intercommunal), montant de la transaction 45.000 €. La famille Carrière devient maintenant locataire de la commune. Cette acquisition laisse la possibilité à l'avenir, si l'occasion se présente, d'agrandir l'OTI, celui-ci étant le seul entre Castelnaudary et Carcassonne.

M. Jean-Jacques Fabre vient d'acquérir le dernier terrain communal viabilisé sur la [zone artisanale](#) de La Confrérie.

Une commission communale avait en charge l'organisation de la [fête de la musique](#) et c'est le 7 juin que la première fête des quartiers voyait le jour. Les habitants du quartier des Fontanelles et de l'avenue de la Gare invitaient tous les fanjuvéens à se joindre à eux pour passer une très belle journée. Cette réussite, nous la devons aux habitants des quartiers et aux nombreux élus investis dans cette organisation.

Les [commissions citoyennes](#) évoquées l'année dernière ont vu le jour. Certaines fonctionnent, je pense notamment au [fleurrissement du village](#) et dont la première action a été menée sur l'arborétum. Une autre plus axée sur le social est destinée à l'[accueil des nouveaux arrivants](#) sur le village. Je remercie Sylvia Laval et Sabine Tandou ainsi que toutes celles et ceux qui les ont aidées à la création d'un livret d'accueil, destiné à l'information des nouveaux arrivants dans notre village et leur permettant ainsi, de se sentir très vite fanjuvéennes et fanjuvéens.

Lors de la première réunion «commission citoyenne» la communication entre la municipalité et la population ressortait comme étant une priorité.

Nous avons mis en place de **nouveaux supports de communication** tel que [Publi-Fanjeaux](#) par lequel, toutes les personnes nous ayant communiqué une adresse mail, reçoivent les informations municipales et sont informées régulièrement sur la vie associative, la vie communale, les alertes météo... Si vous souhaitez intégrer le listing vous

pouvez toujours transmettre à la mairie vos coordonnées mail. Une [page Facebook, «Cité de Fanjeaux»](#), a également été créée. Ce support peut être intéressant pour une diffusion de l'information vers un public plus jeune.

Bien sûr le [site internet «Fanjeaux.com»](#) et les [bulletins municipaux](#) sont toujours à votre disposition. Comme vous pouvez le constater les moyens de communication sont un lien essentiel entre la municipalité et nos concitoyens.

[Au fil des mois,](#)

[A l'école](#)

Deux enseignantes, Aurore Fuster et Caroline Roques, ont été affectées à l'école communale au mois de septembre et Mme Lambijou s'est vue attribuer les fonctions de directrice au sein de l'établissement.

[A La Poste](#)

Notre facteur guichetier, Richard Tessier, effectue sa mission de service public avec sérieux et disponibilité et nous ne recevons que des échos favorables et élogieux de la part de nos concitoyens. Dommage que le bureau soit parfois fermé sans que nous n'en soyons avertis. J'ai demandé à la direction de la Poste de nous en informer afin d'éviter, en fin d'année, d'avoir une constatation de baisse de fréquentation du bureau qui peut entraîner une diminution des jours d'ouverture. En effet, un bureau fermé ne peut entraîner qu'une baisse des fréquentations !

Concernant le [projet de parc photovoltaïque](#) sur la commune, nous sommes en attente du jugement du Tribunal administratif faisant suite à une demande en annulation des délibérations prises par le Conseil municipal.

L'[équipe technique](#) a effectué divers travaux sur le hangar municipal, l'école, le stade municipal, le presbytère, l'espace souvenir au Monuments aux Morts et l'aire de jeux pour enfants.

[2016 Les Projets](#)

Au cours de ce premier trimestre, nous organiserons une réception salle polyvalente, à laquelle seront conviées les nouvelles familles fanjuvéennes, les élus, le personnel communal et les représentants associatifs permettant ainsi aux nouveaux arrivants de mettre un visage sur les principaux acteurs de la commune.

Le [recensement de la population](#) va débuter le 21 janvier pour se terminer le 20 février. Nous devrions constater une augmentation de notre population assez sensible. Christine Florent et Didier Charrier seront nos deux agents recenseurs.

[Les travaux du centre bourg](#) vont bientôt démarrer. Le bitume très dégradé autour des halles sera remplacé par des matériaux en meilleure adéquation avec notre centre historique. Une réunion de présentation du projet aura lieu très prochainement en présence de l'architecte. Cela permettra également d'établir les plans de circulation qui seront mis en place au cours des travaux. Le dossier concernant la 2^{ème} tranche prévue autour de l'église et de la

place du lac de Jupiter, a été déposé auprès du Département, de la Région et de l'Etat. Nous espérons qu'il retiendra l'attention de nos différents financeurs au même titre que la première phase. Cela nous permettrait de réaliser les deux phases sur deux ans.

Les travaux à l'école, la réfection du Lavoir et la mise en sécurité de la Maison Gramont font également partie de la demande de subvention déposée auprès du Conseil Départemental de l'Aude. Nous espérons également réaliser une plateforme au stade municipal annexe et si possible, terminer ces travaux pour la fin de l'année.

Le [renforcement du poste électrique](#) de la Place du Treil permettra d'alimenter correctement le secteur du chemin du Moulin.

[D'autres projets](#) sont à l'étude mais nous devons avancer dans la réflexion avant de vous les présenter - aménagement de l'aire camping-cars, d'un gîte communal destiné aux randonneurs, de l'ancien abri bus dont l'utilisation n'est pas encore définie...

Le devenir de la [maison Gramont](#) est revenu plusieurs fois dans les débats en conseil municipal.

Suite à l'ouverture au public de plusieurs salles, il devenait urgent d'avoir l'avis de la commission départementale de sécurité sur l'ouverture de l'établissement. Un avis défavorable a été donné pour cause d'absence de plan d'évacuation des lieux, de balisage des issues de secours et d'extincteur, d'installation électrique non conforme à la réglementation en vigueur. Au vu de ce constat, la maison Gramont ne rouvrira ses portes en 2016 que si toutes les conditions de sécurité sont respectées.

Je ne mets pas en cause le travail réalisé par les bénévoles de l'association Art et Culture, qui par leur volonté de redonner vie à cette maison ont fait un travail remarquable, mais il m'est impossible de donner mon aval à l'ouverture sur un avis défavorable de la Commission départementale de sécurité. Il en va de ma responsabilité.

Cependant, la vente de la maison reste toujours d'actualité car soyons réalistes, nous n'avons pas les moyens financiers de restaurer et d'entretenir un tel immeuble, qui n'aurait de toute façon aucun retour sur investissement. Par contre, si un mécène ou un généreux donateur se présentait, nous pourrions revoir notre position !

[Au fil des mois](#)

M. Claude Gorgues a fait part de sa décision de vendre son hangar proche du Lavoir et de notre local technique. Nous avons évoqué cette opportunité d'achat en Conseil municipal et nous prendrons notre décision définitive lors d'une prochaine réunion.

Le plan local d'urbanisme va être modifié afin d'être mis en conformité avec le Grenelle 2 de l'environnement et la loi ALUR (Accès au logement pour un urbanisme rénové). Des réunions d'informations à la population avec le bureau d'études Urbadoc seront organisées au cours de l'avancement du dossier.

[Communauté de communes](#)

Brézilhac, Hounoux, Ferran et Fenouillet du Razès, ont rejoint notre Communauté de communes Piège Lauragais Malepère.

[Crèches](#), la nouvelle crèche de Belpech vient d'être inaugurée. Les familles de la Piège ont désormais un service de qualité et de proximité, répondant à une demande bien légitime. Les travaux de rénovation de celle de Montréal font partie des investissements 2016.

A ce jour, l'état n'instruit plus les demandes d'[autorisations d'urbanisme](#) et notre communauté a dû prendre une compétence supplémentaire, mutualisant ce service avec la Communauté de communes de Castelnaudary. Les relations que nous avons avec les services instructeurs sont très satisfaisants, cela étant dû très certainement à une meilleure prise en compte des observations des maires.

Une convention a été signée avec le bureau d'études Ecofinances pour l'optimisation des ressources fiscales, ce qui permettra un classement plus équitable des propriétés bâties.

Le relais service public devient la «[Maison des services au Public](#)», la permanence, à Fanjeaux, demeure fixée au jeudi matin mais dorénavant il faudra prendre rendez-vous pour une meilleure gestion des plannings.

[Trois grands projets](#) ont été validés et seront réalisés sur plusieurs exercices : les voies vertes, la fibre optique, le circuit touristique de Fanjeaux.

[Avant de conclure : merci à ceux qui s'investissent](#)

Je voudrais mettre en avant les femmes et les hommes qui font, qui créent, qui s'investissent dans la vie locale, celles et ceux qui n'utilisent pas le « il n'y a qu'à.. » ou le « il faut que.. » et qui ne font rien avancer, pensant détenir la vérité sur tous les sujets. Je suis très heureux d'exercer ma fonction de maire auprès d'une équipe d'élus soudée, d'un personnel communal compétent et de dirigeants associatifs impliqués.

L'investissement de chacun des élus nous permet de travailler dans un climat serein, chacun apportant sa pierre à l'édifice, chacun mettant ses compétences au service de la collectivité et c'est un réel plaisir de travailler ensemble, avec pour objectif commun l'intérêt général. En revanche, les réunions du conseil municipal sont parfois un peu longues mais c'est aussi la preuve que les débats et les discussions s'installent et permettent des prises de décisions communes, bien réfléchies.

Je remercie et félicite l'ensemble de notre personnel communal sans qui, les décisions prises au sein de notre conseil municipal, ne pourraient être mises en application. Vous êtes la cheville ouvrière de notre collectivité et vous méritez amplement toute la reconnaissance de l'ensemble de nos concitoyens. Les bonnes relations entre les élus et les agents sont un gage de réussite, c'est pour cela que nous travaillons ensemble et que vous êtes si attachés à votre mission de service public. Lorsque les temps sont

difficiles, voire même dramatiques, les élus de proximité et les agents du service public, jouent un rôle de tout premier plan.

Je tiens aussi à remercier tous les responsables associatifs toujours présents dans l'organisation de repas ou autres manifestations dans cette salle, autour du stade, lors des festivités d'été, des spectacles pour enfants et adultes, toutes ces personnes qui, au sein de leur association sont là pour faire vivre notre village.

Le milieu associatif reste le fer de lance de la cohésion sociale et du bien vivre ensemble. Vous apportez une bien belle preuve, par votre engagement, qu'avec envie, volonté et enthousiasme, beaucoup de choses sont possibles. Toujours attendre des autres, comme ce doit être ennuyeux ! Vous ne pensez pas ?

Je vais maintenant évoquer, sans trop m'étendre, **quelques sujets bien moins valorisants** mais qui font partie de plus en plus souvent du quotidien de la gestion d'une municipalité. Je veux parler de tous ces petits problèmes de chiens, de chats errants, de véhicules mal stationnés, de déchets posés ici et là, de certaines personnes qui ne connaissent que leurs droits mais jamais leurs devoirs, des personnes qui ne communiquent que par l'intermédiaire de la Mairie.

Plus grave encore, l'état de la salle des jeunes pour laquelle des photos font foi d'une volonté délibérée de quelques-uns de saccager les lieux, juste pour s'amuser puisque pour certains, saccager fait partie de leurs distractions. Par leur faute la salle des jeunes est fermée et prive ceux qui en faisaient bon usage d'un lieu de rencontre qui leur était offert. Face à toutes ces incivilités conjuguées parfois à l'agressivité, comme je l'évoquais dans le dernier bulletin municipal, la question de recruter un agent de sécurité est mise à l'étude.

Je reste persuadé que la prévention demeure le premier outil permettant d'éviter des sanctions. Tous ces problèmes d'incivilité ne représentent qu'une toute petite partie de la population mais leur pouvoir de nuisance peut faire bouler de neige si l'on n'y prend pas garde. Ce n'est pas seulement à la municipalité de gérer cela, c'est aussi l'affaire de tout citoyen. Le but n'est pas de dénoncer ce qui ne va pas mais de tout faire pour que cela aille mieux.

En ces temps troubles que vit notre pays où l'inquiétude de chacun peut conduire au repli sur soi, il est important de ne pas relayer ces discours communautaristes ou identitaires que l'on peut entendre ici ou là. La haine n'attire que la haine.

C'est tous ensemble que nous défendrons notre République Démocratique Laïque et avec elle nous continuerons ainsi à rester en terrasse et à chanter la Marseillaise.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année pleine d'énergie et de moments partagés, ensemble regardons l'avenir avec sérénité, ensemble construisons des lendemains heureux. Je formule le vœu d'une année citoyenne et fraternelle».

Denis Juin

Nos amis de [Caleruega](#) se sont rassemblés sur la « Place de Fanjeaux », place à laquelle ils ont souhaité donner le nom de notre village, un drapeau bleu, blanc, rouge à la main, lors des événements tragiques du 13 novembre. Un beau geste de solidarité envers notre pays au lendemain des attentats de Paris.

MUTUELLE

des garanties performantes à un tarif intéressant

Fin 2015, le centre communal d'action sociale a signé un contrat de groupe avec [Mutualia](#) afin de mettre en place une mutuelle communale. Cette action est l'un des objectifs issu des commissions citoyennes.

Vous pouvez obtenir à la mairie toutes les informations nécessaires ainsi que les coordonnées du correspondant.

ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES

PERROTIN MORGANT Maëlys, Juliette	18.01.2015
BONNET Luc, Rémi, Pierre, Expédit	07.02.2015
BEGUE Ivy	24.07.2015
DESAPHY Hugo, Pierre	27.11.2015

MARIAGES

(pas de mariage en 2015)

DECES

BRUNEL Elise, épouse ALBOUY	08.01.2015
CARAYOL Henriette, Vve PANOUILLE	08.03.2015
LARDET Raymonde,	24.03.2015
AZAIS DE VERGERON Françoise,	04.04.2015
SALETES Madeleine,	30.04.2015
BARTHES Marie-Jeanne, Veuve BOURDIL	07.05.2015
JALIBERT Marceau,	13.08.2015
MARTIN Jacqueline,	25.08.2015
BRASSENS Angeline, Veuve BONDOUY	30.08.2015
PERGUILHEM Simone	11.09.2015
MOTTAZ Jacques,	16.09.2015
DOUMAUX Anne-Marie, Veuve SOUBEIRAN	18.09.2015
ROUSSELY Raymonde, Veuve BOUCHAREL	21.09.2015
MARTI Gabriel,	19.10.2015
COBACHO Francisca, Veuve PEYRE	25.10.2015
PELOUSE Henriette, Veuve ROUQUETTE	29.11.2015
BOUSSA Alain,	07.12.2015



MAIRIE

2 rue Courtine Amiel
11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01 - www.fanjeaux.fr

N° D'URGENCE

SAMU : 15 - POLICE : 17
GENDARMERIE : 04 68 76 10 17
POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)